

**ARTICLE 1. DESIGNATION DU PRESTATAIRE****MAISON TOKAMA**

Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 4 000 euros  
6 bis, avenue Louis Barthou - 35000 RENNES  
939 425 377 RCS RENNES  
07 82 91 66 28  
Mail : [maison\\_tokama@gmail.com](mailto:maison_tokama@gmail.com)  
Site internet : <https://maisontokama.fr/#/>

**ARTICLE 2. CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute réservation de prestations de soins de beauté (headspa, massages, onglerie, prothésiste ongulaire, manucure, pédicure), ci-après « Les Services », proposés par MAISON TOKAMA, ci-après « Le Prestataire », aux consommateurs et Clients non professionnels, ci-après « Les Clients ou le Client », réalisée :

- via la plateforme Planity® du Prestataire : <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes>
- par téléphone
- directement sur place, à l'adresse du siège social

Elles précisent notamment les conditions d'utilisation du site du Prestataire, de passation de commande, de paiement et de fourniture des Services commandés par les Clients. Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet du Prestataire ainsi que sur la plateforme Planity®. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client. Il est précisé que les Services relèvent exclusivement du confort et du bien-être et ne présentent aucun caractère médical ou thérapeutique.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet <https://maisontokama.fr/#/> et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres, et sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet du Prestataire. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation de la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes>

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés via la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes>

**ARTICLE 3. COMMANDES**

**3.1. Support :** les commandes de Services sont effectuées via la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes> et les réservations sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente.

La plateforme Planity® étant un outil de mise en relation et de gestion de planning, le Prestataire reste seul responsable de l'exécution des prestations.

Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation de Planity® sont consultables sur leur site internet et s'appliquent en complément des présentes pour les aspects techniques liés à la réservation.

**3.2. Réservations :** le Client sélectionne sur la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes> les Services qu'il désire commander et valide sa réservation à la date et à l'heure qu'il aura choisies, selon les créneaux disponibles proposés pour les Services sélectionnés.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client. L'enregistrement d'une commande sur la plateforme Planity® est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue

à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue la preuve du contrat de vente.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par envoi d'un courrier électronique émanant de la plateforme Planity®. Toute commande passée via la plateforme Planity® constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

**3.3. Modifications :** les éventuelles modifications de la commande par le Client, effectuées via la plateforme Planity®, ne pourront être prises en compte par le Prestataire que dans la limite de ses possibilités. Le cas échéant, et notamment en cas d'adjonction de Services aux prestations déjà commandées, ou de sélectionner de Services à un prix supérieur, ces modifications donneront lieu à un ajustement du prix.

**3.4. Annulations :** les réservations peuvent être annulées par le Client via la plateforme Planity® hors l'exercice du droit de rétractation ou en cas de force majeure, douze (12) heures au moins avant la date prévue pour la prestation de Services, sans frais pour le Client. En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de douze (12) heures au moins avant la date prévue pour la fourniture des Services commandés, pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, le Prestataire se réserve le droit de refuser les réservations futures du Client ou de conditionner toute nouvelle réservation à un paiement anticipé.

**ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT**

**4.1. Tarifs :** les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de la réservation effectuée par le Client. Ces tarifs figurent, sur la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes> et sont exprimés en Euros, TTC. Le prix indiqué dans la confirmation de commande reçue par le Client via un courrier électronique de la part de Planity® est définitif.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

Toute annonce de réduction de prix devra indiquer le prix pratiqué par le Prestataire avant l'application de la réduction de prix, ce prix antérieur étant défini comme le prix le plus bas pratiqué par le Prestataire à l'égard de tous les Clients au cours des trente derniers jours précédant l'application de la réduction de prix.

Les Services proposés par le Prestataire sont délivrés au Client en contrepartie d'un prix.

**4.2. Modalités de paiement : le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture des Services** (aucun acompte n'étant exigé à la réservation) dans les conditions définies à l'article «Fourniture des Prestations» ci-après et comme indiqué sur la facture remise au Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard
- en espèces

Le paiement par carte bancaire est irréversible, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

**4.3. Retard de paiement - Pénalités :** en cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard calculées au taux directeur de la banque centrale européenne (BCE) majoré de 10 points, en pourcentage du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) Euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

**ARTICLE 5. CARTES CADEAUX**

**5.1. Nature :** les cartes cadeaux commercialisées par le Prestataire constituent des titres de prestations prépayées, valables uniquement dans l'établissement, selon les conditions en vigueur au jour de la prise de rendez-vous. Les cartes cadeaux sont soumises aux contraintes de réservation de l'établissement (planning, disponibilités du personnel, périodes de forte affluence...). L'impossibilité d'obtenir un rendez-vous avant la date d'expiration ne saurait engager la responsabilité du Prestataire.

**5.2. Durée :** la durée de validité est fixée à six (6) mois à compter de la date d'achat (sur place ou via la plateforme Planity® [https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes/reservation\\_gift\\_voucher](https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes/reservation_gift_voucher)), sauf mention contraire.

A expiration :

- la carte cadeau devient inexploitable
- aucun report n'est automatique

**5.3. Prorogation :** à titre exceptionnel, le bénéficiaire d'une carte cadeau peut solliciter une prorogation de la durée de validité pour une période supplémentaire de six (6) mois, sous réserve du paiement d'une contrepartie forfaitaire de vingt-cinq (25) euros TTC, indépendamment du montant initial de la carte cadeau.

Cette prorogation :

- n'est ni automatique ni obligatoire,
- ne peut être accordée qu'une seule fois par carte cadeau,
- doit faire l'objet d'une demande expresse du bénéficiaire au Prestataire.

La prorogation prend effet à compter de la date d'expiration initiale de la carte cadeau, après encaissement effectif de la contrepartie financière par le Prestataire. A l'issue de la période de validité initiale et, le cas échéant, de la prorogation accordée, la carte cadeau est définitivement expirée et ne pourra plus être utilisée.

**5.4. Remboursement :** les cartes cadeaux sont **non-remboursables**, même en cas :

- de non-utilisation,
- de déménagement,
- d'indisponibilité personnelle (même pour raison médicale),
- de changement d'avis.

**5.5. Support :** les cartes cadeaux peuvent être physiques ou dématérialisées. Leur valeur juridique est identique.

**5.6. Cessibilité :** les cartes cadeaux sont non-nominatives et donc cessibles avant expiration.

**5.7. Perte - Vol :** aucune réédition ne sera effectuée en cas de perte, vol ou détérioration.

**5.8. Droit de rétractation :** le Client dispose, conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord exprès du Client et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit à rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé via l'envoi par email du formulaire de rétractation en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante [maison\\_tokama@gmail.com](mailto:maison_tokama@gmail.com). En pareil cas, un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire et il sera procédé au remboursement du montant de la carte cadeau.

**ARTICLE 6. FOURNITURE DES SERVICES**

**6.1. Modalités de fourniture :** les Services commandés par le Client, qui comprennent des prestations de soins de beauté, seront fournis au sein de l'établissement du Prestataire, aux dates et heures réservées par le Client via la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes>

**6.2. Retard :** tout retard du Client pourra entraîner, au choix du Prestataire :

- une réduction de la durée de la prestation, sans que le Client puisse prétendre à une diminution du prix indiqué lors de la réservation,
- un refus de prise en charge si le retard empêche la bonne exécution de la prestation.

En tout état de cause, le Client sera redevable auprès du Prestataire des sommes dues s'il avait bénéficié de la prestation intégrale. Aucune compensation ou remboursement ne sera accordé en cas de retard du Client.

**6.3. Réserves - Réclamations :** à défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Il est rappelé que l'absence de réserves formulées par le Client lors de la délivrance des Produits n'exonère pas le Prestataire de la garantie de conformité, telle que décrite ci-dessous

## ARTICLE 7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- signaler au Prestataire toute contre-indication médicale,
- avoir une hygiène compatible avec les prestations proposées,
- adopter une attitude correcte et respectueuse à l'égard du Prestataire et/ou de son personnel.

Tout comportement inapproprié entraînera l'arrêt immédiat de la prestation, le paiement du prix par le Client étant en tout état de cause dû au Prestataire, sans remboursement total ou partiel.

## ARTICLE 8. RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Les Services proposés à la vente par le Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

**8.1. Garantie légale de conformité :** le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité des Services commandés.

Les Services fournis par le Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité des Services défectueux, la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le Prestataire ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil. Il appartient également au Client de solliciter auprès du Prestataire la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme.

Ladite fourniture a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente (30) jours suivant la demande du Client.

Si la fourniture sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, le Prestataire peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'est alors pas tenu de demander au préalable la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Service fourni et la valeur de ce service en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé au plus tard dans les quatorze (14) jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

**8.2. Garantie légale contre les vices cachés :** le Prestataire répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Services conformément à l'article 1641 du Code Civil.

Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

**8.3. Exclusion de garanties :** le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif :

- à la survenance d'un cas de force majeure,
- au non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande.

## ARTICLE 9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet <https://maisontokama.fr/#/>

## ARTICLE 10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <https://maisontokama.fr/#/> ainsi que les données figurant sur la page dédiée sur la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes> est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Le Prestataire est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur la totalité du site et du droit de diffuser les éléments figurant sur son catalogue de vente en ligne, et notamment, les photographies, logo et tout autre matériel pour lesquels le Prestataire a obtenu les autorisations nécessaires des personnes concernées. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

## ARTICLE 11. IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

## ARTICLE 12. FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découlent d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties.

## ARTICLE 13. DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## ARTICLE 14. LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations de Fourniture de Services conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution; leurs conséquences et leurs suites et qui

n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Prestataire et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

## ARTICLE 15. INFORMATION PRECONTRACTUELLE- ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir été informé, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la vente, d'une manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- sur le prix des Services et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée et des frais annexes ;
- sur les modalités de paiement, de fourniture et d'exécution du contrat
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, sur la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- sur l'identité du Prestataire, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, ainsi que sur ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- sur les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en œuvre ;
- sur la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur la plateforme Planity® <https://www.planity.com/maison-tokama-head-spa-massages-et-ongles-35000-rennes> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire

**ANNEXE AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTE CONSOMMATEURS**

**FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

**A l'attention de :**

**MAISON TOKAMA**

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 4 000 euros

6 bis, avenue Louis Barthou - 35000 RENNES

939 425 377 RCS RENNES

07 82 91 66 28

Mail : [maison.tokama@gmail.com](mailto:maison.tokama@gmail.com)

Je / Nous soussigné(s) « Nom du ou des Clients » vous notifie / notifions par la présente ma / notre rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous décrite :

- Commandée le .....
- Référence de la réservation : .....
- Nom du client : .....
- Adresse du Client : .....

Fait à .....

Le.....

Pour faire valoir ce que de droit.

*Signature du Consommateur :*